

◆ CORONAVIRUS

Commission : tension sur la désignation des rapporteurs

La commission spéciale de la Chambre consacrée au coronavirus a défini vendredi ses thèmes de travail et désigné son bureau et ses rapporteurs. Le Vlaams Belang recevra un des postes de rapporteurs, une attribution qui serait une première et a suscité des tensions. Socialistes et écologistes pensaient qu'un accord serait trouvé pour éviter de confier à l'extrême-droite une responsabilité mais libéraux, CD&V et N-VA ont souhaité s'en tenir à la clé D'Hondt.

Le gouvernement au secours de Skeyes

Le conseil des ministres a dégagé vendredi 60 millions € afin d'éviter à Skeyes, l'entreprise publique autonome en charge du trafic aérien en Belgique, de se retrouver sans moyens financiers à la suite de la crise du coronavirus. Le conseil des ministres a décidé d'avancer le paiement des redevances à charge du fédéral, soit 15 millions € et d'octroyer une dotation de 45 millions €, dont 20 millions € remboursables.

◆ BELGES À L'ÉTRANGER

Droit de vote aux régionales

Le Sénat a approuvé vendredi l'extension du droit de vote des Belges à l'étranger aux élections régionales. Jusqu'à présent, ce droit s'appliquait seulement aux fédérales.

POLITIQUE

Et la N-VA ? On ne l'entend pas

Les négociations se poursuivent au fédéral.

Mais le premier parti du pays reste fort discret. Et c'est plutôt logique...

● Benjamin HERMANN

La N-VA, qu'elle soit considérée comme incontournable ou infréquentable, reste avec ses 24 sièges à la Chambre l'élément central de la coalition Arizona, que les négociateurs Egbert Lachaert (Open Vld), Joachim Coens (CD&V) et Georges-Louis Bouchez (MR) tentent de mettre sur pied.

Les principales interrogations, ces derniers jours, concernent l'adhésion ou non du sp.a et du cdH à cette formule à six partis. Les nationalistes flamands, eux, restent bien discrets. « La N-VA est très attentive à sa communication ou à sa non-communication. C'est une de ses marques de fabrique. On peut toujours en tirer des enseignements sur la situation en cours », explique Jérémy Dodeigne, politologue à l'UNamur.

Profil bas

La N-VA sort d'une séquence politique un brin compliquée, constate le politologue Pascal Delwit (ULB). « Il y a eu cette sortie de Gwendoline Rutten (Open Vld), fin juin, sur ce que tout le monde savait déjà : que la N-VA a vraiment envisagé de

gouverner avec le Vlaams Belang en Flandre. » Une offensive de cadres de la N-VA à l'endroit de l'ex-présidente des libéraux flamands s'en est suivie, « comme pour faire oublier le contenu de ses propos ».

Autre bonne raison de faire profil bas : la N-VA n'est « pas sortie particulièrement grandie » de la crise sanitaire, qu'il s'agisse de quelques maladresses dans les déclarations de Bart De Wever, en tant que bourgmestre d'Anvers, ou d'erreurs dans la gestion du gouvernement flamand de Jan Jambon.

Un scénario favorable

Mis à part ces éléments conjoncturels, la teneur des négociations en cours s'avère plutôt favorable à la N-VA. « Elle n'a aucune raison de torpiller l'initiative », poursuit Pascal Delwit. En d'autres termes, un gouvernement qui inclurait les nationalistes, aux côtés de trois partis flamands et deux partis largement minoritaires dans le groupe linguistique francophone (14 sièges MR et 5 sièges cdH), voilà un scénario plus qu'acceptable pour le parti



Si les négociations en cours capotent, la N-VA ne sera pas tenue pour responsable.

Photo News

de Bart De Wever. D'autant plus, rappelons-le, qu'une série de pistes sans la N-VA ont déjà été explorées.

« L'Arizona, c'est à la fois une coalition plutôt favorable à la N-VA et une solution de la dernière chance. On peut aussi le voir comme une attitude de prudence », ajoute Jérémy Dodeigne.

En cas d'échec

Les négociations ne sont pas encore entrées dans le vif du sujet. Au moment venu, la N-VA aura l'occasion de s'exprimer plus ouvertement sur ses priorités, le cas échéant. « La ti-

mide ouverture du sp.a et du cdH rend le scénario "plausible", mais certainement pas encore "probable" », considère Pascal Delwit.

En cas d'échec des négociations, voire de retour aux urnes, cette discrétion pourra s'avérer payante sur plusieurs tableaux, selon Jérémy Dodeigne. En se tenant à distance, « la N-VA n'endossera pas une grande part de responsabilité si ça capote. Et elle n'aura pas non plus dû faire de compromissions sur le plan idéologique » dans le cadre de négociations sur un accord de gouvernement. ■

POLITIQUE

L'Arizona toujours dans les cartons

Après un début de semaine fort agité, les négociations se poursuivent pour la formation d'une coalition « Arizona », qui s'appuierait sur six partis : les trois formations actuellement au gouvernement (MR, Open Vld et CD&V) avec la N-VA, le sp.a et le cdH.

Après une réunion plénière annulée lundi, suite au désistement du sp.a et du cdH, certaines tensions

étaient palpables lundi. Mais les discussions ont repris de façon bilatérale et – changement par rapport à la foire d'empoigne du début de semaine – dans une certaine discrétion.

Le scénario Arizona reste d'actualité pour les négociateurs Egbert Lachaert (Open Vld), Joachim Coens (CD&V) et Georges-Louis Bouchez (MR).

Le travail se poursuit « à un niveau plus technique »,

avec tous les partis impliqués dans la coalition Arizona, nous glisse-t-on dans l'entourage d'un des négociateurs.

Vendredi après-midi, du côté du cdH, un des deux partis francophones inclus dans la partie, on indiquait par contre ne pas avoir été convié à la moindre nouvelle réunion depuis celle de mardi. Les humanistes restent néanmoins ouverts à la discussion. ■ B.H.

Dépénalisation de l'IVG : on en reparle jeudi ?

PARLEMENT ◆ Le Conseil d'État a remis vendredi son avis sur la proposition de loi dépénalisant et assouplissant les conditions d'accès à l'avortement. En théorie, plus rien n'empêche donc sa mise au vote lors de la séance plénière de jeudi, la dernière avant les vacances parlementaires. La semaine dernière, cette proposition de loi avait crispé le monde politique. Le CD&V, appuyé par le Vlaams Belang, la N-VA et dans une certaine

mesure le cdH, parvenait à renvoyer le texte pour la troisième fois au Conseil d'État. Les défenseurs de la proposition de loi y ont vu une manœuvre dilatoire au détriment du droit des femmes à disposer de leur corps. Le tout dans un contexte de négociations politiques lors desquelles le CD&V a décidé d'en faire une affaire de gouvernement. La conférence des présidents de la Chambre décidera mercredi de mettre ou non le point à l'ordre du jour. B.H.